

NOM - PRENOM:

N° de Résa:

Reçu le:

Chèque N°:

Banque:

Partie réservée au Club Loisirs de Pleumeur Bodou:

GRAND VIDE-GRENIERS

Dimanche 19 Avril 2026

Au Pôle Phoenix de Pleumeur-Bodou

Document à renvoyer ou à déposer (boîte aux lettres Mairie de Pleumeur-Bodou)
Signé avec votre règlement.

A l'adresse suivante (merci ne pas envoyer un courrier en recommandé):
**« Club Loisirs du Bourg de Pleumeur Bodou Mairie BP1
22560 Pleumeur Bodou ».**

Pour tout renseignement: Adresse Mail ou N° Portable

Anne Marie	06 79 72 82 64	anne.marie.blanchard@orange.fr
Annie	06 33 71 62 95	j.c.guelou@orange.fr
Contact Club		contact@clubloisirs-pleumeurbodou.fr

ATTENTION

Votre inscription prendra effet seulement après réception de votre convention remplie, signée et accompagnée de votre règlement. Un conseil: n'attendez pas

Modalités: la réservation se fait au m linéaire avec un minimum de 2ml (5 € le ml). Merci de prendre connaissance du règlement et de signer en page suivante.

* Nom – Prénom:

* Adresse:

* Code Postal - Ville:

* Téléphone:

* Mail:

* Nbr de mètres linéaires en **SALLE**:ml (2 ml minimum) à 5 € / ml, soit =.....

* Portants en **SALLE** (maxi 1) : OUI - NON à 4 € le portant, soit =.....

* Nbr de mètres linéaires en **EXTERIEUR**:ml à 4 € / ml, soit =.....

* Règlement par chèque de:€ (à l'ordre Club Loisirs de Pleumeur Bodou)

* Les tables et les chaises seront fournies uniquement en intérieur, mises et installées selon les ml réservés.

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER

1. Je participe en qualité d'exposant à la journée du vide-greniers du dimanche 19 avril 2026 au Pôle Phénix, route du Radôme, 22560 Pleumeur-Bodou, organisé par l'association, et ce sous mon entière responsabilité.
2. Les emplacements sont attribués par les organisateurs (dans l'ordre de réception des inscriptions réglées) qui se réservent le droit de faire des modifications si nécessaire.
3. Les exposants doivent veiller à ne pas encombrer les allées pour respecter le passage d'1 m 80 réglementaire afin de rendre la circulation des visiteurs fluide.
4. Les enfants exposent sous la responsabilité de leurs parents, pendant toute la durée de la manifestation.
5. Les objets non vendus ne pourront pas être laissés sur place et devront être récupérés par leur propriétaire à la fin du vide-greniers.
6. Je m'engage à respecter les mesures de sécurité sanitaire en vigueur à cette date (gestes barrières et passe vaccinal le cas échéant).

Je soussignée,

Déclare sur l'honneur exposer à ce vide-greniers et m'engage avec cette manifestation à ne pas participer à plus de 2 ventes au déballage dans l'année.

J'en accepte les modalités et le règlement.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention : "Lu et approuvé"

HORAIRES :

Ouverture pour accéder aux stands : 7h00 (pas avant) Un plan sera affiché pour vous indiquer votre emplacement et l'équipe du vide grenier sera là pour vous guider. Ouverture au public : 8h00 Fermeture : 18h00

Merci de votre participation et à bientôt